

Formation

Se lancer dans un projet de développement des compétences psychosociales (CPS)

Dates de la session :

26 Fév et 27 Fév 2026

Format & durée :

Présentiel 2 jours - 14 heures

Lieu :

69 - Rhône Lyon 1er

Horaires :

Du 9h-12h30 à 13h30-17h

Groupe :

10 à 15 personnes (2p. max/structure)

Intervenant.e.s :

C. MIGNOT et C. CHIRSANOV formatrices en PS ARA

Tarif :

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.

Contact pédagogique :

Caroline MIGNOT : caroline.mignot@promotion-sante-ara.org

Contact administratif :

Djezira THOMASI : formation69@promotion-sante-ara.org

S'inscrire

Date limite 23 janvier 2026 dans la limite des places disponibles.

Compétences psychosociales

Les compétences psychosociales (CPS) sont de plus en plus présentes dans les projets de promotion de la santé, notamment à destination des enfants et des jeunes. De quoi parle-t-on ? Pourquoi et comment les travailler ? Comment monter un projet CPS en s'appuyant sur les données issues de la recherche et les retours d'expérience ?

Cette formation vous propose de découvrir la méthodologie d'un projet de développement des CPS dans une démarche de promotion de la santé. Elle vous permettra d'identifier des leviers adaptés et d'expérimenter des postures et pratiques éducatives favorables.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Identifier les freins et leviers pour développer un projet CPS auprès de son public.
- Connaitre les bonnes pratiques en méthodologie de projet.
- Structurer un projet de développement des CPS.
- Connaître les techniques de débrief d'une activité de développement des CPS.



Profils des participants

Tout professionnel ou bénévole impliqué dans une structure accompagnant des parents, des enfants ou des jeunes (3 à 25 ans).

Réservée aux acteurs du département du Rhône.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter dans les meilleurs délais afin de vérifier ensemble les possibilités d'adaptations matérielles et/ou pédagogiques.



Pré-requis

- Avoir déjà des bases théoriques sur les CPS.
- Être en situation ou avoir pour objectif de mener ou élaborer un projet de développement des CPS.



Programme

Jour 1 :

- Le lien entre les CPS, la santé globale et la promotion de la santé.
- Les freins et les leviers à la mise en place d'un projet d'ateliers CPS.
- La méthodologie de projet pour développer les CPS.

Jour 2 :

- Construction d'un atelier et d'une séquence d'ateliers.
- La posture d'animation.
- Les phases de conscientisation et généralisation d'une activité qui développe les CPS.



Modalités pédagogiques

Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.

Démarche participative qui alterne apports théoriques, travaux de groupes et mises en situation.

Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet.



Suivi et évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation, questions, exercices et mises en situation pendant la formation.

Suivi de la formation : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.

Evaluation de la formation : questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.



Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes – N° de SIREN : 323 390 161

Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat.

Version du 16/10/2025